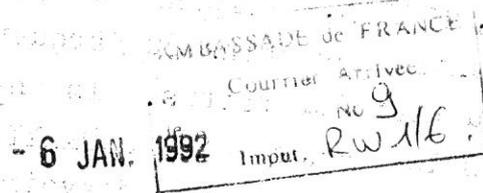


REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERES DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

N° 1241/

B.P. 179 KIGALI



Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Rwandaise présente ses compliments aux Missions Diplomatiques et Consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accréditées à Kigali et a l'honneur de leur faire par des résultats d'enquêtes menées par les autorités compétentes en rapport avec les récentes tensions interethniques survenues respectivement en Communes KANZENZE (Préfecture de KIGALI) et MURAMBI (Préfecture de BYUMBA).

Concernant la Commune KANZENZE, dans son numéro 10 de novembre 1991, le journal privé "Le Tribun du Peuple" raconte à tort que les nommés GAKWERERE Jean Bosco et KARENTERA auraient été massacrés. La réalité est que ces derniers, résidant dans le secteur Kanazi, ont été appréhendés pour interrogatoire en rapport avec le recrutement des jeunes de BUGESERA pour le compte du FPR et ont ensuite été relâchés. Mais, après avoir contourné les positions des barrières, ils ont regagné les rangs du FPR.

Le groupe de jeunes composé des nommés GASHIRABAKE et RUSANGANWA ainsi que des prénommés Simon, François et Innocent, tous non résidant dans la région du Bugesera, avaient été interceptés pour s'être associés aux deux précités. Ils ont également été relâchés et ont regagné sains et saufs leurs domiciles respectifs à Nyabisindu, Kacyiru, Rwamatamu et Gikongoro.

L'autre groupe dont question et qui comprend les nommés MUZUNGU, KARIBU, SEFIGI, RUHIZA, RURANGIRWA et KAMANA André avaient été interpellés pour s'expliquer sur les dénonciations faites à leur endroit par KARENTERA (ci-haut cité) concernant leur ferme volonté de rejoindre le camp ennemi.

Les nommés NTAGENGWA, MUTOKAMBALI Alias MUKOTANYI, KAYITANKORE, BIZIMANA Alexis, NTAGARA Ernest, DUSHIMIRE, TUGIRUMUKIZA, KABERA David, MULISA, GISAGARA et MUSHIMIRE, interceptés pour la même raison, sont entre les mains du Parquet de la République à Nyamata. Ils n'ont pas du tout été battus. Ils ont avoué de leur gré avoir voulu s'~~enrôler~~ dans les rangs des INKOTANYI, tandis que les deux derniers sont particulièrement chargés d'avoir tenu publiquement des propos diffamatoires à la personne du Chef de l'Etat.

Quant au groupe composé de HARELIMANA, MUSONI et MUTAMBUKA, le Bourgmestre de la Commune KANZENZE leur a infligé une amende pour avoir tenu compagnie au groupe de non résidents venus de différents coins du pays et sur lequel pesaient de sérieux souçons de vouloir rejoindre le Camp ennemi.

L'enquête a révélé que la publicité tendancieuse faite sur ces cas visait à décourager les autorités locales de la région de Bugesera qui font tout pour arrêter le fléau des jeunes qui veulent rejoindre les rangs des INKOTANYI.

S'agissant des prétendus massacres rapportés en Commune MURAMBI, il est vrai qu'en début de novembre 1991, des troubles interethniques ont éclaté dans cette Commune et plus précisément dans le secteur administratif de RWANKUBA, provoquant la fuite d'environ une centaine de personnes principalement d'ethnie TUTSI, qui se sont réfugiées à la Paroisse de KIZIGURO pour la majorité (60) et un petit nombre dans les Communes GITI, GIKORO et MUHAZI.

Il est aussi vrai que certaines maisons ont été endommagées mais elles peuvent être facilement réparées car elles sont restées debout. Une seule personne a été tuée.

Les autorités locales ont vite pris la situation en main et, dans ce cadre, le Sous-préfet de NGARAMA, en collaboration avec le Bourgmestre de la Commune MURAMBI a organisé une réunion de la population du Secteur RWANKUBA le 7 novembre 1991 en vue d'essayer de ramener le calme dans cette région. Ils ont fait appel à l'armée et ont demandé à ceux qui avaient fui de ~~regagner~~ leurs foyers.

C'est ainsi que toutes les personnes qui s'étaient réfugiées en Communes GITI, MUHAZI et GIKORO sont revenues chez elles. Mais les 60 personnes qui avaient trouvé refuge à la Paroisse de KIZIGURO ont refusé de rentrer sur conseil de certaines personnes mal intentionnées dont un certain BUSHAYIJA Stanislas qui les persuadait à tort que s'ils retournaient chez eux, ils seraient massacrés.

Les personnes qui ont refusé de retourner dans leurs foyers voulaient que ce soient le Préfet de BYUMBA et le Sous-Préfet de NGARAMA qui les fassent retourner dans leurs habitations après avoir destitué le Conseiller de Secteur RWANKUBA, que ceux qui les ont ~~poursuivés~~ soient arrêtés et détenus préventivement avant d'être jugés, que leurs habitations soient réparées et qu'ils continuent de bénéficier d'une aide car certains de leurs biens avaient été volés ou endommagés.

Pour répondre à leurs exigences, le Préfet de la Préfecture de BYUMBA a organisé le 10 novembre 1991 une réunion de toute la population du Secteur de RWANKUBA, y compris ceux qui s'étaient réfugiés à la Paroisse de KIZIGURO. Au cours de cette réunion, il a été convenu qu'en date du 11/11/91, toutes les personnes réfugiées à la Paroisse devaient regagner leurs domiciles où elles allaient continuer de bénéficier d'une aide pour subvenir à leurs besoins de première nécessité.

Il convient cependant d'attirer l'attention sur le fait qu'il a été constaté qu'une certaine rivalité ethnique existe depuis longtemps dans la population de la Commune MURAMBI, laquelle population est composée de 50% de HUTU et de 50% de TUTSI et qu'elle a été exacerbée par la guerre imposée au Rwanda depuis le 1er octobre 1991 à partir de l'Uganda.

En effet, dès le déclenchement de cette guerre, les TUTSI auraient multiplié des actes de provocation vis-à-vis des HUTU car la plupart de la population tutsi, surtout les jeunes étaient déjà en contact avec le FPR et croyaient en une victoire certaine.

De plus, ceux qui ont été par la suite arrêtés pour complicité avec les agresseurs du Rwanda ont continué de nourrir un esprit de vengeance vis-à-vis de la population et des autorités locales qui les avaient dénoncés.

Par ailleurs, il semble que les TUTSI n'ont pas été surpris par ces troubles qu'ils auraient provoqués eux-mêmes dans le but de servir le dessein du FPR qui compte actuellement sur les troubles intérieurs pour pouvoir entrer aisément au Rwanda et prendre le pouvoir.

En effet, il a été constaté que ceux qui ont fui, avaient pris soin de confier leur gros bétail à leurs amis et qu'ils avaient emportés avec eux leurs objets de valeur. De plus, avant de se rendre à la Paroisse de KIZIGURO, ils avaient auparavant averti les autorités religieuses en place.

Pour conclure, il y a lieu de se réjouir du fait que, grâce à la vigilance des autorités locales, le calme est vite revenu dans cette région. Il faut également préciser qu'une seule personne a été tuée lors de ces troubles interethniques et que le Ministère public s'est immédiatement mis à pied d'oeuvre en vue d'en déterminer les responsables qui seront traduits en justice.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Rwandaise saisit cette occasion pour renouveler aux Missions Diplomatiques et Consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accréditées à Kigali les assurances de sa haute considération.

-MISSIONS DIPLOMATIQUES
ET CONSULAIRES
-ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Kigali, le 28 décembre 1991

